
Sur l'autonomie stratégique dans les secteurs énergétique et minier : l'exemple des métaux rares

Les secteurs **énergétique** et minier sont cruciaux pour que l'Union Européenne (UE) atteigne la « neutralité carbone » à l'horizon 2050, on le sait.

L'agression de l'Ukraine par la Russie démontre leur vulnérabilité. Elle place nos économies dans une situation de quasi « choc pétrolier » et fait la démonstration de notre faible autonomie stratégique sur ce sujet.

L'UE a-t-elle d'ailleurs une stratégie en la matière, au-delà de ce que l'on peut constater pour le marché intérieur de l'électricité qui est lui aussi sous pression par l'envolée des prix du pétrole et du gaz ? Je regrette l'absence du commissaire européen en charge de cette question-là, il aurait pu certainement y répondre.

Quand la « **taxonomie verte** » classe la source nucléaire en « énergie transitoire », et non durable, comme les autres énergies décarbonées, on peut en douter !

Quant à l' « **Ajustement à l'objectif 55** », je regrette que l'énergie et l'hydrogène nucléaires ne bénéficient pas d'une neutralité technologique, par rapport aux autres énergies décarbonées.

Je déplore aussi que les alternatives au gaz russe, tels que le biogaz ou le gaz naturel liquéfié (GNL), soient peu prises en compte, notamment dans les textes sur les énergies renouvelables, les biocarburants ou les infrastructures de recharge.

Surtout, je constate que le « paquet gazier » doit être révisé, pour tirer tous les enseignements de la crise russo - ukrainienne, car son volet sur la sécurité d'approvisionnement est trop limité.

Je souhaite aussi que pour le « marché européen de l'électricité » la révision du principe du « coût marginal », liant le tarif de l'électricité à celui du gaz, aboutisse : il faut agir d'urgence, sans attendre la remise - annoncée en avril - d'un rapport de l'Agence pour la coopération des régulateurs de l'énergie (ACER) !

Enfin, j'espère que la crise actuelle sera l'occasion de dresser le bilan de la libéralisation du secteur de l'énergie et de l'améliorer **structurellement** au bénéfice premier du consommateur en termes de prix et de qualité de service.

L'enjeu est désormais d'assurer la sécurité d'approvisionnement à des coûts acceptables pour nos concitoyens, non de désintégrer nos énergéticiens nationaux – tels qu'EDF pour nous, en France – ou d'ouvrir nos concessions – notamment hydroélectriques – au nom de la concurrence ! Je vous remercie.